



Inspection N° 2-058

Certificat d'accréditation

N° : 2-058 Rév 02

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

EURL OIL TEST

Adresse : 314 Logements, Local N° 01, Hassi Messaoud 30500
OUARGLA - ALGERIE

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'Inspection conformément à la norme ISO/IEC 17020 : 2012 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

Date de prise d'effet : 02/03/2026
Date de fin de validité : 01/03/2030

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa



Date d'octroi de l'accréditation initiale : 02/03/2023

ANNEXE TECHNIQUE REV 02

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

EURL OIL TEST

Adresse : 314 Logements, N°01 Hassi Messaoud 30500, Ouargla - Algérie

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : **ISO/IEC 17020 :2012** en tant qu'organisme d'inspection de **(type A)** dans les domaines :

- Produits et Composants Industriels (Contrôle Non Destructif : PT, MT) ;
- Contrôle des Appareils et installations électriques (APE) ;
- Contrôle des Appareils et installations de levage (APL).

SITE CONCERNE

- Site : 314 Logements, N°01 Hassi Messaoud 30500, Ouargla - Algérie
- Tel : 0661 15 63 73 / 0666 21 29 24
- Fax : /
- Email : contact@oil-test.dz / technical@oil-test.dz

Note : Un organisme de **type A** est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante

Date de prise d'effet le : **02 Mars 2026**

Date de fin de validité le : **01 Mars 2030**

Pour la Directrice Générale et par délégation
Le Chef de Département inspection
BENNACEUR Massinissa

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émis

PORTEE D'ACCREDITATION

Domaine Général : 1. Produits et composants industriels

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité.....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, Spécifications techniques
1.1. Contrôles non destructifs (CND) Des Assemblages soudés des équipements et installations industrielles.	Contrôle par Magnétoscopie (MT)	Contrôle non destructif, En cours de fabrication, en cours d'exploitation, après réparation, Contrôle périodique,	-Aimant permanent -Luxmètre -Pyromètre -Indicateur d'induction -Témoin BERTHOLD	- ASME BPVC - ASTM-E 709 - Procédure interne : PRO-15
	Contrôle par Ressuage (PT)	Contrôle non destructif, En cours de fabrication, en cours d'exploitation, après réparation, Contrôle périodique,	-Torche -Luxmètre -Pyromètre -Loupe	- ASME BPVC - ASTM-E 165 - Procédure interne : PRO-14

Domaine Général : 2. Electricité

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,	Techniques utilisées	Phase /Type d'inspection Inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité...	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, Spécifications techniques
2.1 Contrôle des appareils et installations électriques (APE)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) - Prise de mesure 	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection périodique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mégohmmètre. - Mesureur de terre. - Pince ampérométrique. - Multimètre numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n° 01-342 - Décret exécutif n° 21-261 - NFC 15 /100 - NFC 13/100 - NFC 13/200 - Procédure interne : PRO-12

Domaine Général : 3. Electromécanique - Levage

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,	Techniques utilisées	Phase /Type d'inspection Inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité...	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, Spécifications techniques
3.1 Contrôle des appareils de levage - Equipements de travail (APL) -Appareils à charges suspendues 'Ponts roulants, grues, Treuils'	- Contrôle Visuel (VT)	- Inspection périodique	- Pied à coulisse	- Décret n° 91-05 - Loi N° 88 -07 - ISO 4310 - ISO 16625 - ISO 9927- 1 - BS 7121 - Procédure interne : PR- 013
3.2 Contrôle des appareils de levage - Equipements de travail (APL) -Appareils à charges portées 'chariots élévateurs, Chariots télescopiques...'	- Contrôle Visuel (VT)	- Inspection périodique	- Mètre ruban	- Décret n° 91-05 - Loi N° 88 -07 - ISO 3691-1 - BS 5639 - ASME B56 - Procédure interne : PR- 013

Responsable d'accréditation
BRIGHET Nadjib